

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	25 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez M. DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAPLITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois — poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Juillet 1876.

Chronique générale.

La liberté de l'enseignement supérieur a été sauvée par une majorité de cinq voix. Tel est le résultat victorieux d'un combat chaudement disputé, et dont les péripéties ne permettaient pas de prévoir d'une manière bien certaine de quel côté demeurerait le triomphe.

Les journaux républicains affirment que M. Waddington serait décidé à représenter la loi sur la collation des grades à l'expiration du délai légal, c'est-à-dire dans trois mois.

Dans trois mois l'expérience de la loi de 1875 n'aura pas été faite et les mêmes motifs subsisteront pour écarter le projet ministériel. Si M. Waddington persiste dans sa résolution, il commettra une nouvelle faute doublée d'une provocation.

Le centre gauche ne semble pas partager l'irritation des autres groupes républicains contre le vote du Sénat ; il paraît plus préoccupé des extravagances que, dans leur colère, ses alliés peuvent commettre. Et il n'a pas tort. On parle déjà dans le camp de l'Union républicaine et de la gauche républicaine de tirer vengeance du rejet de la loi Waddington en opérant des réformes radicales sur le budget des cultes.

Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance adressée de Constantinople au Temps :

« Les Serbes ont pour eux une organisation militaire relativement assez bonne, des

officiers qui paraissent assez expérimentés, l'enthousiasme d'un idéal à conquérir et, par-dessus tout, les sympathies entières et agissantes de toutes les populations slaves de l'empire et de l'étranger.

» Des voyageurs dignes de foi me disent qu'en Russie les sympathies pour la cause des Serbes et des Monténégrins s'affirment hautement. Des souscriptions publiques sont ouvertes jusque dans les hôtels, dans les cafés, dans les gares de chemin de fer.

» Le général Tcherniaeff ne sera pas sans doute le seul officier russe qui mettra son épée au service des Serbes.

» En Hongrie, je sais de bonne source que déjà bon nombre de jeunes gens d'origine slave sont partis pour Belgrade, comme volontaires. Les médecins affluent dans l'armée serbe. On lui envoie de tous côtés des hommes et de l'argent. Vous savez certainement qu'en particulier en Hongrie la population slave d'origine se chiffre par millions, qu'elle a conservé ses mœurs et sa langue, et que l'idée panslaviste a trouvé là un terrain admirablement préparé par la maladresse des Hongrois. Ceux-ci ont la main lourde. Ils n'ont pas su, par un système de tempéraments, se faire pardonner la prépondérance que les événements leur ont donnée. Ils ont écrasé les Serbes, qui les détestent cordialement. Les Roumains établis en Hongrie sont dans les mêmes sentiments. Ce fait que j'ai constaté par mes relations et en voyageant dans ce pays ne doit pas être perdu de vue dans la prévision des événements probables.

» Il faut aussi faire entrer en ligne de compte l'énergie du petit peuple monténégrin. Il y a exagération à ne le voir, comme on le fait souvent en Europe, qu'à travers un prisme, à lui prêter toutes les vertus chevaleresques et surtout la délicatesse des sentiments. Mais on ne peut lui refuser le courage et l'intrépidité. Le mépris absolu de la mort est la qualité maîtresse des Monténégrins. L'homme qu'ils tiennent au bout de leur fusil est un homme mort. Un jour, étant à la chasse dans une propriété particulière, nous entendîmes le garde, un Mon-

ténégrin, hélant un braconnier. Celui-ci, pour toute réponse, le menaça de son fusil. Le Monténégrin n'avait pour toute arme qu'un bâton peu redoutable. Néanmoins, il n'hésita pas une seconde. D'un pas calme et fier, il marcha droit au canon braqué sur lui. Le braconnier fut subjugué par cet acte de vrai courage. Il laissa tomber son fusil et se livra au garde. Dans une autre circonstance nous étions en excursion sur les travaux d'un chemin de fer qu'on construisait en Asie. Nous avions à parler à un employé turc. On nous dit qu'il était en commission. C'est ainsi qu'on désigne ici les conseils qui tiennent les employés dans toutes les administrations avec une fréquence qui n'est égale que par la stérilité des résultats de ces conférences. Je me rendis à la commission. Sur mes talons marchait un Monténégrin, superbe de prestance et d'allure. Nous entrâmes ensemble dans la salle du conseil. Cet homme alla droit à la table placée devant le président, un bey d'un embonpoint remarquable, même en Turquie. Le Monténégrin dit à haute voix : Vous me devez 1,200 piastres : payez-moi. Il accompagna ces mots d'un geste plus éloquent que les discours. Avec un naturel parfait, comme si c'était la chose du monde la plus simple, il avait posé son pistolet tout armé sur la table, à côté de l'encrier. Le président était vert et les membres du conseil ne faisaient pas meilleure contenance.

» Pas n'est besoin de dire qu'on apporta en toute hâte les douze cents piastres en or. Le Monténégrin se mit à les compter, examinant les pièces une à une avec une attention peu flatteuse pour la commission. Puis il empocha son argent et sortit fièrement comme il était entré.

» D'ailleurs, il n'y a qu'à parcourir le Code monténégrin, édicté en 1855 et appliqué depuis cette époque, pour bien apprécier la différence qui existe au point de vue des idées et des mœurs entre un habitant de la Montagne-Noire et les citoyens de l'une des vieilles sociétés d'Europe. Voici quelques extraits qui éclaireront la question :

» Art. 16. — Tout traître à la patrie ou à ses frères qui se mettrait d'accord avec nos ennemis pour causer des dommages au pays, si cela est prouvé par deux témoins, sera fustillé.

» Art. 17. — Le plus infime Monténégrin pourra tuer son semblable traître. — Celui qui le cachera ou ne le tuera pas, lorsqu'il aura été déclaré traître, sera poursuivi et châtié comme lui.

» Art. 18. — En temps de guerre, lorsque l'ennemi se montrera prêt à attaquer quelques parties de notre territoire, tout Monténégrin sera obligé, aussitôt qu'il l'apprendra, de prendre les armes et de marcher contre l'ennemi de notre patrie et de notre liberté. Si quelque Monténégrin ou quelque village ou district ne marchait pas contre l'ennemi commun, ces peureux et indifférents au sort de leur patrie seraient désarmés ; et ils ne pourront plus, pendant toute leur vie, porter des armes, n'auront plus et ne pourront plus avoir d'honneurs dans le Monténégro. Outre cela, on les contraindra à porter un tablier de femme, afin qu'on sache qu'ils n'ont pas un cœur d'homme.

» Art. 34. — Si quelqu'un frappe sans motifs son frère monténégrin, soit avec le pied, soit avec la pipe, il payera une amende de cinquante sequins d'or ; mais si celui qui a été frappé tue à l'instant celui qui l'a maltraité, ce dernier sera tué à bon droit et on ne pourra pas plus réclamer une satisfaction que s'il avait été tué en volant.

» Art. 37. — Comme il peut arriver que les armes du Monténégrin partent et que, sans le vouloir, il tue ou blesse un de ses frères monténégrins, chose qui a eu lieu plusieurs fois, il faut, dans ce cas, que la justice cherche à arranger l'affaire ; si l'individu est blessé légèrement, les dépenses du traitement seront supportées par le propriétaire des armes ; mais s'il est privé, soit d'un œil, soit d'un pied ou d'une main, il sera procédé alors suivant le § 33.

» § 33. — Si de sa propre volonté un Monténégrin en blesse un autre de telle sorte qu'il reste estropié, soit des pieds, soit des mains, il sera soumis à une amende de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

BENOIST LE COMMIS-VOYAGEUR

I.

Un jeune homme en paletot de voyage, et la trousse de commis-voyageur sous le bras, était appuyé sur le marbre d'une cheminée, vis-à-vis d'une dame d'environ quarante ans dont il tenait la main dans les siennes.

— Ainsi, ma sœur, disait-il, vous me promettez de veiller sur Victorine pendant mon absence.

— N'est-ce point moi qui l'ai élevée et soignée jusqu'à ce jour ? répondit-elle.

— Je le sais, Marie, je le sais ; mais maintenant c'est ma fiancée, et je l'aime tant que, même en vous la confiant, je suis inquiet.

Marie fit un mouvement.

— Oh ! ne vous offensez pas des folles

crainces d'un amoureux, reprit le jeune homme en riant ; mais une absence est toujours une épreuve, une sorte de jeu de hasard ; quand on n'est plus là, il semble que tout devienne danger pour ceux que l'on aime. Aussi n'est-ce point méfiance de vous, mais du sort.

— Que pouvez-vous craindre ? reprit madame Lorcey ; vous serez de retour dans trois mois, et Victorine passera ce temps, comme autrefois, au milieu de mes élèves, donnant des leçons, corrigeant des devoirs, et faisant de la tapisserie. Vos lettres seront, pendant ces trois mois, les seuls événements qui viendront déranger le calme de sa vie. Le mariage n'aurait pu, d'ailleurs, se faire plus tôt ; car il faut que nous ayons la réponse de son frère.

— Et vous ne prévoyez pas d'obstacles de ce côté ? demanda Benoist.

— Aucun. Victorine fut amenée par M. Bénard, il y a dix ans, comme je vous l'ai dit, avec prière de l'élever. Depuis il est revenu tous les six mois, mais pour quelques jours seulement. A son avant-dernier passage, je crus devoir l'avertir que sa sœur n'avait désormais rien à apprendre chez moi. — N'importe, me dit-il, ici elle est heureuse, bien entourée ; continuez à prendre soin d'elle comme si vous étiez sa mère. — Faudra-t-il même la marier ? demandai-je

en riant. — Si vous trouvez un jeune homme qu'elle aime et qui la mérite, me répondit-il, je l'accepterai aveuglément choisi par vous.

— Et c'est heureusement peu de mois après, continua Benoist, que je suis arrivé de mon grand voyage aux États-Unis... le pays de la morale et des banqueroutes. Dieu soit loué ! car si j'étais arrivé plus tard la place eût été prise ; et où trouver jamais une seconde Victorine ?

— Silence ! dit madame Lorcey, la voici.

Une jeune fille d'environ dix-huit ans venait, en effet, d'entrer. Elle n'était point jolie ; mais il y avait dans son regard quelque chose de pénétrant qui annonçait à la fois l'intelligence et la sensibilité.

Elle courut à madame Lorcey, et lui montra une lettre qu'elle venait de recevoir.

— De votre frère ? demanda vivement Benoist.

— Précisément, dit la jeune fille.

— Eh bien ! que répond-il ?

Victorine rougit légèrement, puis sourit.

— Demandez à votre sœur, dit-elle.

Madame Lorcey venait de parcourir la lettre.

— M. Bénard consent.

Benoist jeta un cri de joie, et saisit les deux mains de Victorine.

— Oh ! le bon frère ! l'excellent frère !

s'écria-t-il en tournant sur lui-même et agitant sa casquette.

— Vous ne le connaissez pas ! dit madame Lorcey.

— N'importe, interrompit follement Benoist, je l'aime, je le révère !

— Et vous avez raison, ajouta Victorine sérieusement ; car nul homme, peut-être, ne saurait l'égalier en tendresse, en courage et en dévouement. Si j'ai pu recevoir ici une instruction au-dessus de mes espérances, c'est à lui que je le dois.

— Il est vrai, observa madame Lorcey ; aucun sacrifice ne lui a paru trop grand pour compléter vos études, et je vois qu'il parle encore d'une dot, à laquelle mon frère ni moi n'avions pensé.

— Une dot ! reprit Benoist vivement ; je n'en ai pas besoin ! Mes patrons viennent de m'intéresser dans leur maison ; je suis maintenant un des Renaud et compagnie, c'est assez pour vivre heureux.

— Vous réglerez cette difficulté avec mon frère, dit Victorine en souriant.

— Il viendra donc ?

— Dans trois mois, comme vous.

— Et vous ne me le disiez pas ! s'écria le commis-voyageur. Oh ! je donnerais une année pour que ces trois mois fussent passés. Qu'est-ce que je dis, une année ? deux années, trois années !...

400 thalaris, et de 50 s'il l'a fait sans le vouloir. S'il lui casse la tête ou lui fait perdre un œil, 60 thalaris; si pareille chose arrive contre sa volonté, 30. Les médicaments, qu'il y consente ou non, seront payés par le coupable.

» Ce détail pharmaceutique n'est-il pas charmant ?

» Une dernière citation, l'article 73, qui condamne à mort la femme qui attend d'une manière quelconque à la vie de son mari ou qui le fait mourir. Elle ne sera pas exécutée avec des armes, l'arme étant pour ceux qui la portent et savent se défendre.

» Tels sont les Monténégrins et leurs lois. Leur éducation toute spartiate en fait de rudes soldats. Ils ont tous quitté Constantinople au premier appel. Il leur reste, néanmoins, ici des amis, ainsi qu'aux Serbes, et je peux vous affirmer qu'on est parfaitement informé, à Belgrade et à Cetinje, des mouvements des troupes turques et de tout ce qui peut intéresser les deux principaux... »

Etranger.

Événements d'Orient.

L'Univers a reçu de son correspondant particulier en Serbie la dépêche suivante, en date de Semlin, 22 juillet :

« La Roumanie persiste dans son attitude inquiétante.

» Le gouvernement roumain laisse passer par son territoire les convois d'armes destinés aux Serbes.

» Le métropolitain Michel a été envoyé en mission à Saint-Petersbourg pour demander une médiation ou des secours.

» Les bruits de démonstrations panslavistes en Russie se confirment.

» Une députation de bourgeois de Belgrade s'est présentée au ministère pour exiger les listes des morts et des blessés et des nouvelles sérieuses de la guerre.

» L'armée d'Abdul-Kerim pacha ayant terminé sa concentration à Sofia va prendre l'offensive, ainsi que l'armée d'Osman pacha.

» Attendez-vous à des engagements décisifs prochains. »

Cetinje, 14 juillet.

Le corps principal de l'armée monténégrine, commandé par le prince Nikita en personne, se trouve dans une situation relativement très-favorable. D'abord il ne se trouve pas en face des forces assez considérables de Moukhtar pacha, l'ancien commandant général dans l'Herzégovine. Celui-ci est parti pour la Bosnie depuis le commencement de la guerre avec la Serbie. Il y a, en outre, fort peu de probabilité qu'il revienne sur ses pas. Les opérations militaires de la Turquie exigent sa présence bien plus en Bosnie qu'en Herzégovine.

Si son corps d'armée était disponible, il marcherait évidemment plutôt vers la vieille Serbie, où Mehemed-Ali pacha paraît se

trouver dans une impasse, que vers Mostar. De cette façon, il empêcherait la réunion éventuelle des forces serbes et monténégrines.

L'Herzégovine est presque entièrement dépourvue de troupes. Selim pacha, le commandant en chef, dispose à peine de 40,000 hommes, la plupart irréguliers, sur lesquels on ne peut guère compter.

Cette situation a singulièrement profité aux Monténégrins. Ils prennent un village après l'autre. Ils occuperont bientôt toute la partie méridionale du pays. Le prince Nikita se trouve en ce moment à une vingtaine de kilomètres de la capitale de l'Herzégovine.

Pendant ce temps, Selim pacha n'est pas resté tout-à-fait inactif. Presque tous les jours, il y a eu des escarmouches plus ou moins sanglantes. On dit qu'aujourd'hui même une bataille était engagée aux portes de Nevesinje, à 22 kilomètres à l'est de Mostar.

Tandis que le prince Nikita marchait vers le Nord, Peko Paulovics s'est dirigé avec 6,000 insurgés vers le port de Kleck, défendu par 5,000 baschi-bouzouks, auxquels s'est jointe toute la population musulmane. Dès la première nouvelle de la marche de Peko Paulovics, les baschi-bouzouks sont sortis de la ville pour aller à leur rencontre. Les troupes ennemies se sont rencontrées le 11 juillet à Gradacs, à 8 kilomètres en arrière de Kleck. Une bataille s'est engagée et les musulmans ont été forcés de rebrousser chemin et de se retirer dans leur camp fortifié. Le lendemain le combat s'est renouvelé, mais cette fois-ci au grand désavantage des assaillants. Plus de 3,000 habitants s'étaient joints aux baschi-bouzouks, qui étaient en outre flanqués de plusieurs batteries, de façon que les insurgés ont dû battre en retraite et se replier sur Gradacs.

Bibliographie.

LA GUERRE ET LA GÉOLOGIE.

La Guerre et la Géologie, tel est le titre d'un ouvrage dû à la plume d'un colonel du génie espagnol, don Angel Rodriguez de Quijano y Arroquia, et traduit pour la première fois par notre compatriote M. Albert Joly, capitaine à l'état-major du génie (1).

Cette traduction fait honneur au traducteur; elle dénote chez lui un véritable amour de l'étude, un profond esprit d'observation, et à ce double titre il a reçu des félicitations d'hommes éminents et des témoignages nombreux d'encouragement.

Le capitaine Joly a fait précéder sa traduction de la préface suivante, dans laquelle il donne quelques explications sur cet ouvrage :

« L'ouvrage dont nous présentons aujourd'hui la traduction à nos camarades, n'est

(1) Paris, chez J. Dumaine, éditeur, passage Dauphine. — Prix 7 fr. 50.

point à proprement parler un traité, mais plutôt une thèse convaincue, bourrée de faits, manquant parfois de cette méthode qu'en est habitué de rencontrer aujourd'hui dans les ouvrages militaires d'outre-Rhin, ou dans ceux qui, depuis un quart de siècle, et depuis surtout la guerre de 1870, ont été publiés par de savants officiers de notre armée.

» Quoique s'attachant spécialement à des déductions scientifiques, quoique cherchant dans les principes mêmes d'une science exacte assez ardue les bases de ses raisonnements, notre auteur bien souvent se dérobe et se laisse entraîner; mais pour nous, qui en le traduisant avons dû chercher parfois à pénétrer dans sa pensée incomplètement rendue, ou à comprendre par suite de quel enchaînement d'idées il semblait tout-d'un-coup déplacer le champ de ses observations, il y a dans ce laisser-aller peu habituel, dans ce choc souvent brillant des souvenirs et des idées, un attrait véritable qui fait du texte espagnol un livre aussi agréable à lire que le pourrait être un roman.

» Dans le texte original comme dans tous les écrits qui ont vu le jour de l'autre côté des Pyrénées, le style scintille et les faits s'envolent au milieu de périodes brillantes qu'il nous a fallu ternir dans de certaines limites.

» Dans les écrits militaires de nos jours, sur lesquels semble avoir passé le souffle sévère des champs de bataille modernes, on n'entendrait pas, sans un profond étonnement, le clairon héroïque de Las Navas de Tolosa et l'on ne voit plus voler à la charge en rangs serrés la cavalerie de Murat conduite par son général, qui, comme un héros légendaire, la guide les plumes en tête et la badine à la main.

» La guerre s'est faite savante avec les canons et les fusils, elle a diminué en tant que tactique et grandi beaucoup en stratégie, et dans les livres qu'elle inspire elle semble, comme dans les canons qu'elle emploie, avoir supprimé tout ornement.

» Le livre du colonel don Angel Rodriguez de Quijano y Arroquia est cependant un livre scientifique et purement scientifique; les parures de l'enveloppe, à peu près disparues dans notre traduction, n'empêchent point que le fond ne soit des plus sérieux, et que bien souvent les descriptions ne prennent une vivacité, une rapidité et une précision surprenantes; nous n'en citerons d'autres preuves que le récit des guerres d'Espagne, sous l'empire, et celui de la campagne de Bohême en 1866.

» L'application de la géologie à la topographie et par suite à l'art de la guerre n'est point si récente dans toutes les parties de notre armée que semble vouloir l'affirmer l'auteur espagnol; mais la géologie elle-même, science féconde et infinie, n'est guère jusqu'ici entrée dans sa véritable période de vulgarisation, et à ce titre seul, l'ouvrage actuel mériterait d'être répandu chez nous, s'il ne contenait en outre des vues nouvelles et originales qui le plus souvent méritent d'être connues et étudiées.

» Nous n'avons qu'une crainte en publiant ce livre, c'est que, par quelques côtés,

il ne semble toucher à des événements récents encore, et y toucher sans scrupules ainsi que peut le faire un étranger qui donne son avis dans la plénitude de son appréciation personnelle; mais en restant dans son rôle de traducteur et surtout de traducteur simplement et sincèrement dévoué à son pays, nous avons cru pouvoir faire quelque chose d'utile en venant, sans prendre aucun parti pour ou contre notre pays, juger les choses dans un pays étranger, absolument en dehors des événements qui vous seuls d'apprécier, de poser des questions et au besoin de les résoudre.

» Un mot encore: il faut avoir constamment sous les yeux la date où ce livre a été écrit, surtout lorsqu'on en sera arrivé aux dernières pages; cette page est celle de 1874: elle explique à elle seule bien des choses. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

La musique municipale de Saumur, dirigée par M. Meyer, et la musique des sapeurs-pompiers, ayant pour chef M. Albert, quitteront notre ville samedi soir, par le train de 7 heures 40, pour aller prendre part, le lendemain, au grand festival des Sablés-d'Olonne.

A cette occasion, le voyage aller et retour sera offert gratuitement à 140 de nos concitoyens.

La musique municipale emportera avec elle sa nouvelle bannière, ornée des médailles déjà obtenues. La société des sapeurs-pompiers sera accompagnée, suivant l'usage généralement adopté, du drapeau de la compagnie, lequel sera également orné de médailles.

Bien qu'il n'y ait aucun concours musical à la prochaine fête des Sablés, et malgré la présence de sociétés en renom, nous n'avons pas moins la certitude que nos deux corps de musique se distingueront, cette fois encore, et seront appréciés à leur juste valeur.

Il y avait foule, hier soir, sur la place Champ-de-Foire, pour entendre la musique des sapeurs-pompiers qui, comme toujours, a fait beaucoup plaisir. L'enceinte réservée était également remplie d'un grand nombre d'amateurs, la société musicale ayant eu une bonne idée de mettre des chaises payantes à la disposition du public. Vous verrez qu'elle finira par donner, au Champ-de-Foire, des soirées de plus en plus attrayantes. Nous n'avons pas, à Saumur, de meilleur emplacement, et l'on peut juger de l'effet produisant qu'y produirait une illumination de verres de couleur ou en lanternes vénitienes.

Après le concert, un petit ballon montgolfière a été lancé, puis a commencé sa retraite aux flambeaux. Le cortège s'est mis en marche par la nouvelle rue du Champ-de-Foire, a suivi, au milieu de deux haies de curieux, les rues de Bordeaux, d'Orléans

— Doucement, de grâce ! dit Victorine à demi-voix; vous disposez-là du temps... qui n'appartient pas à vous seul.

— C'est juste ! s'écria Benoist en prenant la main de la jeune fille; eh bien ! nous attendrons alors; nous aurons de la résignation !... puisque nous y sommes forcés. Quel malheur, pourtant, que ma tournée ne me conduise pas à Lille ! j'y aurais vu votre frère. Mais mes affaires sont à Toulouse et à Marseille. Ah ! c'est là une des plus sérieuses difficultés de la vie, et je vote une couronne pour celui qui découvrira le moyen de mettre les points cardinaux d'accord avec les affections.

— En attendant, tâchez de mettre vos adieux d'accord avec le départ du chemin de fer, observa madame Lorcey qui consultait la pendule du regard; voici l'heure...

— Vous avez raison, reprit Benoist en soupirant; le commis-voyageur est une espèce de juif errant qui ne peut s'arrêter. Je vais reprendre ma vie de programme, mon air de prospectus, et mon style de réclame payée.

— Ne reprenez pas, au moins, vos mauvaises habitudes de moquerie, observa madame Lorcey.

— Oh ! non, ajouta Victorine; la moquerie est l'esprit des méchants.

— Il faut bien rire pourtant, objecta Be-

noist.

— Mais pourquoi aux dépens des autres ? reprit madame Lorcey. Quel plaisir peut-on trouver à torturer une pauvre intelligence boiteuse ou ignorante ? Vous blâmez l'enfant grossier qui insulte une infirmité corporelle, et vous, vous insultez celles de l'âme.

— Je ne le ferai plus, interrompit le jeune homme, ne fût-ce que pour éviter vos reproches à toutes deux.

A ces mots il prit congé de madame Lorcey; puis, embrassant Victorine :

— Adieu, dit-il d'une voix attendrie, soyez heureuse; mais pensez à moi.

— Je vous attendrai, murmura la jeune fille.

Benoist ne put répondre : il la serra contre sa poitrine, posa encore un baiser sur son front, et partit.

II.

L'entretien rapporté dans le chapitre précédent a pu donner au lecteur une idée du caractère de Benoist, mais il y avait dans ce caractère des contrastes dont on s'étonnait au premier abord.

Ainsi, bien que sa sensibilité ne pût être mise en doute, il la cachait le plus souvent, et s'efforçait d'échapper à l'attendrissement par une plaisanterie.

Plein de dévouement pour ses semblables,

de religion pour le bien, et de foi dans l'accomplissement du devoir, il affectait le scepticisme, comme s'il eût rougi de ses croyances naïves. Il y avait, en un mot, deux hommes en lui : l'un bon et sympathique, c'était l'homme véritable; l'autre ironique, douteur, désenchanté, c'était l'homme masqué et jouant un rôle appris.

Il devait surtout ces tristes habitudes de moquerie, qui finissent par endurcir le cœur, à la société des autres commis-voyageurs qu'il était forcé de fréquenter.

Il avait acquis parmi eux, à bien peu de frais, une sorte de réputation et d'esprit dont sa sœur et Victorine avaient tâché de le dégouter.

Mais que ne peut le succès, même dans ce qu'il y a de moins difficile ou de moins louable ! Tout en reconnaissant la justesse des reproches de sa sœur, Benoist renonçait avec quelque peine à ce cruel plaisir de mystificateur et à la sotte célébrité qu'il lui devait.

Dépravé par une longue habitude, il trouvait à faire souffrir un autre homme les angoisses du ridicule la même joie orgueilleuse que trouve le sauvage à déchirer l'animal qu'il a terrassé. C'était en même temps un spectacle et une constatation de sa supériorité.

Cependant les dernières recommanda-

tions de Victorine le décidèrent à se surlever davantage : il voulait pouvoir tout raconter au retour sans honte ni embarras.

(La suite au prochain numéro.)

Voici des chiffres qui donnent une idée de l'utilité des bibliothèques publiques :

La salle Colbert a communiqué, en 1869, 39,940 volumes; en 1869, 67,383; en 1870, 48,284; en 1871, 41,000; en 1872, 45,449; en 1873, 76,139; en 1874, 83,449; en 1875, 88,227.

Pendant l'année 1875, la moyenne journalière des lecteurs de la salle Colbert a été : en janvier, de 158; en février, de 184; en mars, de 165; en avril, de 133; en mai, de 143; en juin, de 125; en juillet, de 135; en août, de 132; en septembre, de 135; en octobre, de 133; en novembre, de 135; en décembre, de 177.

A Woverhampton (Angleterre), vient d'avoir lieu une course internationale entre trois Français et trois Anglais. Les Français ont gagné toutes les courses à deux puis les trois vainqueurs ont fait une dernière course entre eux, qui a été gagnée en 16 minutes 55 secondes par M. Joguel de Lyon. La distance à parcourir était d'un peu plus de 8 kilomètres.

la place de la Bilangé, et s'est arrêté devant le théâtre.
On annonce pour la quinzaine, au Champ-de-Foire, une fête aérostique — l'ascension d'un vrai ballon, cette fois — avec le concours de la musique des pompiers. Ce sera encore une bonne soirée pour le public de notre ville.

Hier, vers 40 heures du matin, une pluie abondante est tombée sur Marson, dans un très-petit rayon. A cent mètres de Marson, la terre n'a pas été mouillée.
Toute la journée, le thermomètre s'est tenu, comme précédemment, à 35 et 37 degrés.

Samedi soir, au passage à niveau du Clos-Bonnet, au même endroit où Drogy s'est fait couper la semaine dernière, un vieillard, Jean Touzé, de Chaintres, a été tamponné par le train de Poitiers arrivant à Saumur à 7 heures 39.

Ce vieillard a été renversé par le marchepied et a reçu des contusions nombreuses aux reins et aux jambes. Relevé sans connaissance, il a été transporté à l'hospice de Saumur. Son état, cryons-nous, n'inspire pas d'inquiétude.

Jean Touzé, plus que septuagénaire, est excessivement sourd ; il s'était arrêté sur le bord des rails pour mettre sa blouse : c'est à ce moment que le train le renversa sans qu'il ait pu le voir.

Depuis qu'il a repris connaissance, il ne se souvient nullement de ce qui lui est arrivé.

Par décret en date du 10 juillet 1876, M. Henri Chevreau, ex-capitaine de mobiles, est nommé capitaine au 70^e régiment d'infanterie de l'armée territoriale (subdivision de Tours).

M. Chevreau commandera la 3^e compagnie du 3^e bataillon (canton de Saumur nord-ouest).

BAINS DE MER DES SABLES-D'OLONNE.

Dimanche prochain, 30 juillet.

GRAND FESTIVAL

(600 EXÉCUTANTS).

Avec le concours des Sociétés philharmoniques de Tours, Nantes, Saumur, Poitiers, Thouars, Bressuire, Amboise, La Roche-sur-Yon, Fontenay, l'Île-d'Elle, les Sables.

Grande illumination de la place de la Liberté.

Grand bal dans les salons du Casino.

Spectacle au Chalet de la Plage.

Jeux divers, etc.

Un programme détaillé sera publié ultérieurement.

Le Maire, A. BARREAU.

Il est délivré, dans les gares du chemin de fer, des billets de place pour les Sables, avec une réduction de 40 0/0 ; ces billets sont valables pour huit jours.

Des trains de plaisir de 3^e classe partent le samedi de chaque semaine pour les Sables, de toutes les stations de la Vendée (les billets qui seront délivrés pour ces trains sont valables jusqu'au lundi) ; le prix des places est de 10 fr. au départ de Tours, Poitiers, Saumur, avec des réductions proportionnelles à la distance du départ des stations intermédiaires.

M. Giorgi, brigadier de gendarmerie à Beaumont-la-Ronce (Indre-et-Loire), s'est noyé, jeudi dernier, en se baignant dans l'un des étangs de la forêt.

COURSES DE NANTES.

La première journée des courses à Nantes a été très-brillante sous un rapport, et bien peu sous un autre qui est pourtant le principal.

L'assistance était nombreuse, dit le Phare. Dans les tribunes, beaucoup de toilettes fraîches ; dans l'enceinte, une grande quantité d'équipages. La musique du 64^e prêtait son concours. Tout contribuait à embellir cette fête.

Il n'en a pas été de même des courses proprement dites. Sur quatre courses, les deux premières n'ont vu chacune qu'un seul cheval présent au poteau. Trois concurrents se sont disputés la troisième, enfin le Steeple-Chase a été couru par 2 chevaux.

Phénomène céleste. — Les astronomes fourbissent leurs lunettes ; on attend, pour le

7 août prochain, un phénomène fort intéressant. La planète Saturne doit jouer à cache-cache avec la lune. A cinq heures vingt-deux minutes, l'anneau de Saturne sera en contact avec notre satellite ; en cinquante-deux minutes, l'immersion sera complète.

ANNUITÉS RUSSES.

On annonce pour le 3 août prochain une souscription publique qui paraît appelée à un plein succès. Il s'agit de l'émission de 4400 titres d'annuités à recevoir du gouvernement russe par une compagnie subventionnée pour ses services publics.

Le taux de l'emprunt ressortira à 7,35 0/0.

Les capitalistes ayant des fonds disponibles ne manqueront pas de porter leur attention sur cette affaire.

Variétés.

Les Bulgares.

Malheureux et opprimés aujourd'hui, les Bulgares, issus de la race tartare, habitaient, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les bords du Volga. On croit même généralement que c'est de ce fleuve qu'ils ont reçu leur nom de *Bulgares* ou *Wolgars*. Plus tard, refoulés par les migrations du moyen-âge, ils se rapprochèrent du Danube. Dans la seconde moitié du cinquième siècle, ils se répandirent dans la Mysie et la Thrace, et plus d'une fois ils menacèrent le Bas-Empire. Au dixième siècle, ils parvinrent à leur plus haut degré de puissance ; mais ils s'affaiblirent bientôt à la suite de guerres incessantes avec les Grecs, les Russes, et avec les Ottomans. Mêlés depuis leur décadence aux races slaves, ils ont perdu leur langue, leur ancienne religion, et jusqu'au souvenir de leur origine, et on peut dire qu'ils sont aujourd'hui Slaves tout autant que leurs voisins les Serbes, les Slovaques et les Bosniaques. « Le Bulgare, selon l'expression d'un écrivain qui a visité dernièrement leur pays, n'est plus qu'un Tartare converti au slavisme, doux, paisible, laborieux, honnête, et, soit résignation à sa destinée, soit manque d'intelligence et d'activité, incapable de cette souplesse de caractère particulière aux Grecs, qui, dans l'avisement de l'esclavage, n'ont jamais désespéré de la vengeance et du retour à la liberté. »

Nos cartes géographiques ne désignent sous le nom de Bulgarie, parmi les provinces turques, que le pays compris entre le Danube, les Balkans et la mer Noire ; cependant la race bulgare, répandue dans tous les pays d'alentour, s'étend dans la Thrace, dans la Macédoine, et jusque dans la Morée ; on estime qu'elle ne compte pas moins de quatre millions et demi d'individus. Les principales villes de la Bulgarie sont : Sofia, la ville sainte, Ternov, Widdin, Philippopolis et Warná sur la mer Noire ; ces villes, comme en général toutes celles de l'empire ottoman, sont loin d'être dans un état prospère ; on y trouve à chaque pas, sur les ruines d'un passé plus heureux, le spectacle de l'état précaire des populations chrétiennes ; les villages des Bulgares trahissent encore plus cet état d'ilotisme auquel l'orgueil et la barbarie des Turcs ont réduit tant de peuples : ce sont des huttes en claie d'osier de la plus chétive apparence, enfoncées dans la terre, ou élevant à peine leurs toits de chaume au-dessus du sol ; une seule chambre compose ordinairement tout le logement d'un Bulgare ; les bestiaux occupent des huttes séparées.

Principalement agriculteurs, les Bulgares s'attachent au sol où ils vivent ; les essais tentés pour les coloniser au loin n'ont jamais réussi : c'est ainsi que, transportés par l'impératrice Catherine en Crimée, ils n'ont pas pu s'acclimater sous le beau ciel de ce pays ; et lorsqu'à la suite de la guerre de la Russie contre les Turcs, en 1829, trente mille Bulgares environ furent conduits sur les bords du Dnieper, la majeure partie retourna au milieu des Balkans. Ces pays de montagnes doivent leur culture aux Bulgares : l'essence de roses, si recherchée en Orient et si chère, est le produit de leurs soins ; mais les Arméniens, qui ont monopolisé en quelque sorte cet article, enlèvent aux Bulgares la majeure partie de leurs bénéfices. Une autre industrie qui occupe les Bulgares est la fabrication des draps gros-

siers ; c'est la richesse de quelques-unes de leurs villes.

Les Bulgares sont chrétiens selon le rit grec ; leurs prêtres sont en général ignorants, et le haut clergé, souvent étranger au pays, semble se soucier assez peu des progrès intellectuels du peuple soumis à sa direction. Cependant, comme dans les villes les Grecs n'ont cessé d'avoir des écoles, on peut espérer que l'instruction se répandra insensiblement parmi tous les habitants du même pays. Cette influence des Grecs peut être d'une grande importance, car elle porte en elle les germes d'une renaissance nationale. Il y a trente ans, les Bulgares montrèrent que les idées de civilisation qui germent dans toute l'Europe avaient pénétré jusque dans les Balkans.

Les Bulgares sont grands et robustes. La sobriété, la tempérance, la simplicité et la pureté de leurs mœurs, ne contribuent pas peu à conserver à la beauté de leur type sa pureté et son originalité. Les femmes se font remarquer par la propreté, l'amour du travail, la douceur, la naïveté, et l'honnêteté des mœurs ; elles sont en général grandes et sveltes. Les femmes mariées, jeunes surtout, se voilent la figure, et ne laissent à découvert que la bouche ; les femmes âgées portent des coiffures bizarres, pareilles à des casques, et chargées de pièces de monnaie. Les jeunes filles ont une mise très-simple ; leur plus bel ornement est une longue chevelure qui descend quelquefois jusque sur la terre, et qui pourrait servir de vêtement à tout le corps ; quand elle n'est pas relevée, elle descend comme un pan de manteau sur la verdure. Si l'on en croit les voyageurs, il n'est pas rare de trouver parmi les filles bulgares des figures d'une beauté digne d'exercer les pinceaux des grands-maîtres.

(Magasin pittoresque.)

Faits divers.

On écrit de Couëron (Loire-Inférieure) :

Mardi soir, plusieurs jeunes gens se baignaient devant l'usine de la Verrerie, lorsque l'un d'eux, moins habile nageur que les autres, fit connaître, par ses cris, qu'il était en danger. Un courageux jeune homme, le jeune Alexis Louis, frère du sieur Louis Louis, déjà médaillé pour un semblable fait, se jeta à l'eau tout vêtu, au secours du malheureux, alors même qu'il sortait de son travail pénible de l'usine de la Verrerie : ce fut la cause de sa mort. Il devint victime de son propre dévouement.

La mort de ce brave garçon est sensible au pays, parce qu'il était le soutien de sa famille.

Au moment de l'accident, un spectateur du drame était présent ; c'était le sieur Feuillebois, garçon chez M. B..., à Couëron ; il essaya avec courage de retirer d'une mort certaine les deux hommes : il ne put y réussir, et ce n'est qu'au bout d'une demi-heure qu'on parvint à les retirer tous deux de l'eau ; mais, hélas ! il était trop tard : la mort avait consommé son œuvre.

Cette semaine, un affreux malheur est venu frapper une honorable famille de Rennes.

La jeune Lucie Marçais-Gémin, âgée de cinq ans, fille de M. Marçais-Gémin, papetier, quai de Nemours, s'amusait dans une chambre du second étage de la maison qu'occupent ses parents, sous la surveillance de son grand-père et de sa grand-mère, lorsque, leur échappant un instant, elle grimpa sur la fenêtre, et quelques instants après, passant par-dessus le balcon, elle tombait sur le sol de la rue. La mort de la pauvre enfant a été instantanée.

Un bien triste accident est arrivé à Chabris (Haute-Vienne) :

Une petite fille avait reçu quelques coups de bec d'un coq fort méchant.

On n'attacha d'abord aucune importance à ce fait ; mais, quelques jours après, elle fut obligée de se mettre au lit ; le tétanos ne tarda pas à se déclarer, et dans peu d'heures la pauvre enfant succomba aux attaques de cette affection, qui épargne bien rarement ses victimes.

Un jeune enfant de trois ans ayant échappé à la surveillance de ses parents, em-

ployés aux bains Videau (école de natation de la Bastide, à Bordeaux, est tombé dans la Garonne, entre les deux pontons, et allait se noyer sans le courageux dévouement d'une jeune fille de dix-sept ans, M^{lle} Albine Méjane, qui s'est jetée à l'eau et a pu ramener le pauvre petit sain et sauf à ses parents, au moment où il allait passer sous les bateaux.

Ce trait de courage a été accompli en présence de plus de cinquante personnes qui ont témoigné, par les applaudissements les plus sympathiques, à M^{lle} Méjane, leur admiration de sa vaillante conduite. On espère que l'administration saura récompenser cet acte de dévouement si rare et si spontané, qui pouvait coûter la vie à son auteur, car deux hommes avaient infructueusement tenté le sauvetage.

M^{me} Froidefond, âgée de quatre-vingt-treize ans, vient de mourir à Tulle. Elle était fille du représentant Brival, membre de la Convention et du conseil des Cinq-Cents, proscrit en 1845, et qui mourut à Constance, d'après le d'Badé, pensionné de la reine Hortense et du prince Eugène.

Voici, dit le Pays, à quelle occasion : Lorsque le général Beauharnais fut décapité et que ses biens furent confisqués, le conventionnel Brival se rendit acquéreur de ces propriétés à un prix bien inférieur à leur valeur. Quand M^{me} Joséphine Beauharnais sortit de prison au 9 thermidor, elle se trouva dans une position très-génée ; M. Brival s'empressa de lui restituer tous ses biens au prix auquel il les avait achetés.

Cet acte de désintéressement grava dans le cœur de Joséphine une profonde reconnaissance, et, devenue impératrice, elle fit des offres de haute position à Brival, qui, resté républicain, ne voulut pas accepter.

Plus tard, Brival perdit sa modeste fortune, et c'est alors que les enfants de l'impératrice Joséphine, en souvenir du grand service rendu à leur mère, honorèrent d'une pension le malheureux proscrit.

M^{me} Froidefond était tante de M^{me} Belmontet, femme de l'ancien député, et, par conséquent, petite-fille du conventionnel Brival.

Un nouveau baromètre. — Tout le monde connaît les baromètres les plus usuels, tels que capucins dont le capuchon se rabat plus ou moins suivant le degré d'hygrométrie de l'atmosphère, tubes plongeant dans une cuvette remplie de mercure, cadrans avec aiguille se déplaçant au gré des variations de la température. Nous signalerons aussi un système connu qui donne des indications bien plus précises que tous ceux que nous avons cités.

L'appareil se compose d'un vase en cristal avec fermeture à l'émeri et contenant 250 grammes d'éther sulfurique auquel on a ajouté 2 grammes de chlorhydrate d'ammoniaque, 2 grammes de sulfate de potasse et pareille quantité de camphre épuré.

Par le beau fixe, le liquide reste limpide.

Au variable, les substances en suspension éprouvent un léger mouvement.

Par la pluie, suivant le degré d'intensité de la variation, le liquide devient plus ou moins trouble.

Pour indiquer une tourmente, l'agitation dégénère en tourbillon, et le liquide bouillonne presque. A mesure que l'orage diminue, l'agitation cesse. Enfin, suivant que le vent va souffler dans telle ou telle direction, les molécules en suspension s'agglomèrent du côté opposé.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Publications de mariage.

Hyacinthe-Louis Dupont, graveur, de Saumur, et Louise-Léontine Guillereau, couturière, même ville.

Constant-Marie Andrey, teinturier, de Saumur, et Adèle-Marie-Madeleine Séchel, couturière, même ville.

Auguste-Emile Loigerot, tailleur, de Saumur, et Céline-Alexandrine Barbier, chapelière, même ville.

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous ses concours. (Voir aux annonces.)

LES PRUSSIENS

LEUR IDÉAL D'AUJOURD'HUI.

Sous ce titre, l'Opinion publie, depuis le 3 juillet, un remarquable roman satirique dans lequel le célèbre écrivain autrichien Sacher-Masoch a vigoureusement dépeint les mœurs, les aspirations de la Prusse et de l'Allemagne, depuis la dernière guerre.

Le prix d'abonnement de l'Opinion, journal de six pages, est réduit à 14 fr. par trimestre. En adressant le mandat à l'administration, 5, rue Coq-Héron, indiquer si l'on désire l'édition du soir ou celle du matin.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparé, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,240 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En litres : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalescière*, En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière* chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de postes boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les

bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry & Co, 26, place Vendôme, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, à partir du 20 juillet

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.	11 — 30 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 —
1 — 30 —	7 — 40 —	9 — 30 —	11 — 41 —
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 37 m. matin.	3 — 30 —
12 — 30 —	6 — 20 —	7 — 39 —	11 — 18 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JUILLET 1876.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	69	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm.	725	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70	677 50	7 50	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	100	»	»	Crédit Mobilier esp.	146 25	3 75	»	Crédit Mobilier esp. j. juillet.	540	»	»
5 % jouiss. novembre.	106 75	»	»	Crédit foncier d'Autriche	460	»	»	Société autrichienne j. janv.	5 0	7 50	»
Obligations du Trésor, 1. payé.	485	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	350	5	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	237 50	2 50	»	Est, jouissance nov.	597 50	1 25	»	Orléans	320 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	498	8	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	975	2 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée	319	»	»
— 1865, 4 %	512	7	»	Midi, jouissance juillet.	757 50	7 50	»	Est	318	»	»
— 1869, 3 %	374	»	1	Nord, jouissance juillet	1240	5	»	Nord	321	»	»
— 1871, 3 %	349 50	»	50	Orléans, jouissance octobre.	1015	»	»	Ouest	321	»	»
— 1875, 4 %	485	»	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	660	»	»	Midi	318	»	»
Banque de France, j. juillet.	3590	»	5	Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	»	»	»	Deux-Charentes	307	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	680	10	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1290	55	»	Vendée	265	»	»
Crédit agricole, 300 f. p. j. juillet.	370	5	»	Société immobilière, j. janv.	14	»	»	Canal de Suez	525	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	390	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juillet.	365	»	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	710	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1^{er} mai 1876)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI	
3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.	6 — 45 —	3 heures 30 minutes du matin, direct-omnibus.	8 — 30 —
9 — 1 —	1 — 1 —	9 — 41 —	9 — 41 —
1 — 37 —	4 — 10 —	12 — 38 —	12 — 38 —
4 — 10 —	7 — 17 —	4 — 41 —	4 — 41 —
7 — 17 —	10 — 37 —	10 — 28 —	10 — 28 —

Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures 28 minutes du matin.

Tribunal civil de Saumur.
Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié, successeur de M^e CHEDEAU.

VENTE

Par suite de saisie immobilière,

DE

DIVERS IMMEUBLES

Sis aux Gruais, commune de Brain-sur-Allennes.

L'adjudication aura lieu à la barre du tribunal civil de Saumur, le samedi dix-neuf août mil huit cent soixante-seize, à midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'à la barre du Tribunal civil de Saumur, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, des immeubles dont la désignation suit :

Désignation

Telle qu'elle est insérée au cahier des charges.

1° Une maison, située aux Gruais, commune de Brain-sur-Allennes, composée de deux chambres basses à cheminées, dans l'une desquelles est un four; écurie, hangar à côté, grenier au-dessus des deux chambres; deux écuries séparées du corps de bâtiment; le tout recouvert en ardoises, et tuiles; plus quarante-neuf ares de terre en cour, jardin et labour, joignant MM. Caron et Boisnier.

2° Cinquante-trois ares quatre-vingt-onze centiares de terre en outre, y compris la cour, au même lieu, joignant au levant l'article 1^{er} et M. Caron, et au nord le morceau ci-après.

3° Deux hectares deux ares soixante-neuf centiares, au même lieu, joignant Renard et M. Caron.

4° Une mare, au même lieu, contenant huit ares vingt-cinq centiares, joignant Millerand et Boisnier.

5° Quatre-vingt-dix-sept ares quarante centiares de terre et vigne, situés audit lieu, joignant Millerand et Boisnier.

6° Un hectare vingt ares douze centiares de terre et vigne, audit lieu, joignant au levant Renard et le précédent article.

7° Et dix-neuf ares trente-quatre centiares de bois, auparavant en vignes, situés audit lieu des Gruais, joignant au nord Renard et l'article précédent.

Ces immeubles ont été saisis sur la personne de Marie-Rose Proudhomme, propriétaire, demeurant aux Gruais, commune de Brain-sur-Allennes,

A la requête de M. Joseph Vrain fils, marinier et aubergiste, demeurant ci-devant à Chenichette-les-Tuffeaux, et aujourd'hui rue de la Visitation, à Saumur,

Par procès-verbal du ministère de M^e Urbain Mauriceau, huissier à Saumur, en date du 7 avril 1876, enregistré, visé le même jour par M. Bruas, maire de Brain-sur-Allennes, présenté à la transcription du bureau des hypothèques de Saumur, le 28 avril 1876, et transcrit le même jour, volume 27, numéro 10.

La publication et la lecture du cahier des charges pour parvenir à la vente des immeubles saisis a été faite le 24 juin 1876, conformément aux prescriptions de la loi, et l'adjudication aura lieu, en un seul lot, le samedi 19 août 1876, à midi précis, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Saumur, au Palais de Justice à Saumur, devant lequel Tribunal la saisie se poursuit sur la mise à prix de trois mille francs, que le poursuivant offre pour enchères, ci..... 3,000 fr.

Outre les frais et charges. S'adresser, pour les renseignements, à M^e V. LE RAY, avoué à Saumur, chargé d'occuper sur la poursuite en expropriation dont s'agit.

Pour extrait, conforme aux prescriptions de l'article 696 du Code de procédure civile, rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le dix-sept août mil huit cent soixante-seize.

Signé : LE RAY.

Enregistré à Saumur, le vingt-deux juillet mil huit cent soixante-seize, folio 177, case 8. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (360) Signé : PALUSTRE.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

DE SUITE,

En totalité ou par parties,

UNE

GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55,

Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.

S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M^e CLOUARD, notaire. (190)

LES PERSONNES

désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, — Rétrecissements, — Douleurs de la Vessie et des Reins, — Gravelle, — Goutte et Foie, prendront tout de suite les OUVRES SUÉDOIS. Seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules, 4 fr. (franco poste) maladies des deux sexes; Impuissance, stérilité, syphilis, sang vicie, etc., sont traitées de 2 à 5 heures et par lettres. — Ecrire à Paris, Pharmacie COLOMER, 103, rue Montmartre. — Toutes les maladies nerveuses : Névralgies, — Spasmes, — Hystérie, — Rhumatismes, — Convulsions, — Epilepsie, — Asthme, — Coqueluche, etc., sont traitées par lettres.

A LOUER

En totalité ou par parties,

VASTES CAVES

PROPRES AU COMMERCE DES VINS

Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. CLOSIER

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.

Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

OFFRE D'AGENCE

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (223)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur.

LE BIEN PUBLIC

DE PARIS

Journal quotidien, politique et littéraire

LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX

Informations rapides et précises

Expédié par les trains poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES

La Réforme économique.

Le Journal des Jeunes Mères.

La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS

Trois mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr.

Un Numéro : 15 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS

Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1848; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BARRIÈRE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^e V. LARDEUX, coutelier-bandagier, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou à cinchaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandes. M^e V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter la guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE

CINQ FRANCS PAR MOIS

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION

Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois.

La province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois pour un achat de cent francs et au-dessus.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

EXTRAIT DU CATALOGUE DE LIBRAIRIE

La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 200 fr.

Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr.

Les Evangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr.

DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr.

Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr.

Géographie. Dernière édition, par Malte-Brun fils, 8 vol. in-8°, gravures sur acier et coloriées, broché. 80 fr.

Causes célèbres illustrées, 7 vol. in-8°. 49 fr.

Art pour tous, par C. Sauvageot, 43 vol. cartonnés. 390 fr.

PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, 7 vol. grand in-8°. 420 fr.

BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes, 4 vol. in-8°. 42 fr.

L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr.

OUVRAGES DE MM. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, AMYOT, LEMERRE, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en musique

écrites à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions d'Opéras, Morceaux détachés, etc.

Musique religieuse, etc.

La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire qu'un

ceau marqué six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve

dans les catalogues.

Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, dirigée par

Beehoven; Mozart; Weber; Haydn; Clémenti, soit 11 volumes grand format. Prix

Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, de

les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le